

en piste

REGROUPEMENT NATIONAL DES ARTS DU CIRQUE
NATIONAL CIRCUS ARTS ALLIANCE

Résolution du conseil d'administration d'En Piste

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 MARS 2024

Modification de la clause 10.4 aux règlements généraux d'En Piste.

Le conseil d'administration d'En Piste propose une modification des règlements généraux du regroupement. Dans un souci de bonne gouvernance, il est proposé de modifier les clauses suivantes :

Avant la modification :

8.1 Composition

Le Conseil d'administration est composé de seize (16) personnes, dont quinze (15) sont élues par les collèges électoraux. Le directeur général siège d'office au Conseil d'administration et agit à titre de secrétaire de la corporation.

10.4 Le secrétaire

Le directeur général assure d'office le rôle de secrétaire. Il s'assure de la rédaction de tous les procès-verbaux des assemblées des membres et des réunions du Conseil d'administration. Il a la garde des archives, procès-verbaux, registre des membres, registre des administrateurs et du sceau de la Personne morale. Il rédige les rapports requis par diverses lois et autres documents ou lettres pour la Personne morale. Enfin, il exécute toutes autres fonctions qui lui sont attribuées par les règlements, le Conseil d'administration ou le président. Il est signataire des effets de commerce.

Après la modification :

8.1 Composition

Le Conseil d'administration est composé de seize (16) personnes, dont quinze (15) sont élues par les collèges électoraux. Le directeur général siège d'office au Conseil d'administration.

10.4 Le secrétaire

Le secrétaire s'assure de la rédaction de tous les procès-verbaux des assemblées des membres et des réunions du Conseil d'administration. Il a la garde des archives, procès-verbaux, registre des membres, registre des administrateurs et du sceau de la Personne morale. Il rédige les rapports requis par diverses lois et autres documents ou lettres pour la Personne morale. Enfin, il exécute toutes autres fonctions qui lui sont attribuées par les règlements, le Conseil d'administration ou le président. Il est signataire des effets de commerce.

Sur proposition dûment secondée, il est unanimement résolu de soumettre à l'assemblée générale l'adoption du changement aux règlements généraux le 9 avril 2024.

1450

Rue City Councillors
Bureau 410
Montréal (Québec)
Canada H3A 2E5
T 514-529-1183
enpiste.qc.ca

En foi de quoi j'ai signé le 7 mars 2024

Adopté à l'unanimité

Copie conforme :

Le 7 mars 2024



Timothy Roberts
Président



[Andrée-Anne Simard \(Mar 12, 2024 09:46 EDT\)](#)

Andrée-Anne Simard
Secrétaire